

MAIRIE DE VERRENS-ARVEY

73460 VERRENS-ARVEY ☎ 04.79.31.43.26 📠 04.79.31.37.83
mairie.verrens@orange.fr www.verrens-arvey.fr

DEPARTEMENT DE LA SAVOIE - ARRONDISSEMENT D'ALBERTVILLE - CANTON DE ALBERTVILLE 2

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 MARS 2018

L'an deux mille dix-huit et le vingt-huit mars à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de VERRENS-ARVEY, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Christian RAUCAZ, Maire.

Présents (08) : Christian RAUCAZ, Patrick GOLEC, Jocelyne RITTENER-RUFF, Stéphane COUTANTIC, Stéphane BERTHET, Frédéric PACHE, Pierre SOTO, Jacques TORNIER

Absents excusés (05) : Sonia BONJEAN, Séverine CLOPPET, Laurence COMBAZ, Alice LEMASSON, Nathalie RAUCAZ

Absents (01) : Cédric DUFOUR

Secrétaire de Séance : Jocelyne RITTENER-RUFF
~~~~~

### COMPTE RENDU DU 19/02/2018

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal approuve le compte rendu de la séance du 19 février 2018.

### DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA DETR (Dotation d'Equipements des Territoires Ruraux)

Mr le Maire informe que les dossiers de demande de subvention au titre de la DETR doivent être déposés avant le 30 mars 2018.

Il propose de solliciter l'Etat pour les projets suivants :

- Travaux sur le réseau d'eau pluviale au niveau des Ayes, des Oches, des Tanches et des Raucaz : 91 694,50 € HT,
- Travaux sur les voiries à Chosallerand, aux Ayes, Montée du Crêt : 63 915,70 € HT.

Ces travaux sont nécessaires pour remettre en état les voiries suite aux intempéries de début janvier 2018 et afin de prévenir de nouvelles catastrophes.

Après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal :

⇒ **DEMANDE** à la Préfecture dans le cadre de la DETR 2018 une subvention pour la réalisation de ces opérations.

### CENTRE DE GESTION – ADHESION AU SERVICE INTERIM-REMPLACEMENT

Mr le Maire informe que le Centre de Gestion peut mettre à disposition des agents intérimaires pour pallier les absences momentanées de personnel ou pour renforcer ponctuellement un service.

Le Centre de Gestion de la Savoie met en œuvre cette mission facultative depuis une dizaine d'années par la signature d'une convention. L'adhésion à cette convention est gratuite et n'engage pas l'employeur territorial qui la signer à avoir recours au service intérim. Elle lui permet simplement, en cas de besoin, d'accéder aux prestations du service intérim-remplacement.

Après avoir délibéré à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal :

⇒ **AUTORISE** le Maire à signer avec le Centre de Gestion la convention d'adhésion à leur service intérim-remplacement pour une durée de 1 an renouvelable 2 fois par tacite reconduction, à compter du 01/01/2018.

### URBANISME

Le Conseil Municipal est informé des différentes autorisations d'urbanisme accordées ou en cours d'instruction sur la Commune.

### QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

► Les élus sont informés que de nombreux détritiques sont jetés sur la Route de Tamié depuis quelques semaines. 6 sacs de 50l ont été ramassés par l'employé communal.

- ▶ Suite au départ de l'employé communal qui a demandé une mise en disponibilité à partir du 1<sup>er</sup> mai prochain, un appel à candidature a été lancé par Pôle Emploi ; étant donné le peu de candidature reçu en interne.
- ▶ Le Conseil Municipal est informé qu'un concert décentralisé par le Dôme Théâtre va avoir lieu le jeudi 24 mai 2018 à la Salle Associative.
- ▶ Le Conseil Municipal est informé que le TDL Albertville-Ugine a été sollicité afin de savoir si des aménagements sur la route départementale pourraient être envisagés pour réduire la vitesse des véhicules et sécuriser les enfants attendant le bus scolaire au niveau de "La Croix" et vers l'école.
- ▶ Le Conseil Municipal est informé qu'un diagnostic de l'éclairage public est en cours.
- ▶ Le Conseil Municipal est informé d'affaires et de courriers divers.

~~~~~

LA SEANCE EST LEVEE A 20H